

Guillaume Bonnet

Le démarrage d'un métro sur pneu

Le Bus à haut niveau de service, c'est parti ! Présenté comme le mode de transport urbain le plus rapide, le plus fréquent et le plus régulier, Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie, nous explique comment le BHNS va progressivement s'installer à Chartres en 2024, pour une entrée en service prévue à la rentrée scolaire de septembre 2025.

Votre Ville : Quels sont les avantages du BHNS ?

Guillaume Bonnet : Il faut le voir comme un vrai métro sur route. Plus rapide et plus régulier que les bus classiques, parce qu'il circulera sur une voie dédiée, le BHNS passera par des carrefours sans feux, où il sera prioritaire. Il ne s'arrêtera que pour déposer des passagers ou en embarquer. Plus fréquent aussi : toutes les huit minutes aux heures denses de la journée, toutes les douze minutes aux heures plus creuses. Et un usage plus facile, grâce aux écrans dans tous ses arrêts, similaires à ceux qui fonctionnent dans le métro parisien. Ils vous indiqueront quand le prochain BHNS passera, dans deux minutes, trois minutes...



Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie

Ce sont les travaux de la première ligne qui commenceront cette année, celle de Lucé-Les Carreaux à la Madeleine via la gare de Chartres ?

Jusqu'à la Madeleine et même jusqu'au nouveau parc des expositions quand il accueillera des manifestations. Un BHNS sur trois ou quatre y conduira les visiteurs. Ce prolongement sera indiqué sur les écrans lumineux dont j'ai parlé. Mais les travaux d'aménagement commenceront également en direction de Lucé à partir de la place Jeanne d'Arc. Mieux

encore, nous nous attaquerons également à la deuxième ligne, entre la gare et les Hôpitaux de Chartres, au Coudray. La gare dont les derniers aménagements dédiés aux transports (le fameux nœud intermodal et sa plateforme) seront terminés cette année aussi. Comme nous transformerons la place Morard, pour la première ligne, nous en profiterons aussi pour régler la question des carrefours et de la suppression de leurs feux dans le cadre des travaux du secteur Allonnes/Faubourg-la-Grappe.

Des aménagements pensés pour tous

Quand et où les premiers travaux commenceront-ils ?

Probablement au mois d'avril 2024, et simultanément depuis le haut du boulevard de la Courtille comme rue du Parc, laquelle comporte actuellement un trottoir très étroit côté Chartres. Les Chartrains et ceux qui fréquentent la ville

circulent déjà en bus sur des voies type BHNS. C'est vrai boulevard Maurice-Viollette et boulevard Chasles : un couloir dédié aux bus à côté d'un autre pour les voitures ; un trottoir « épais », large, réservé aux piétons et aux cyclistes ; une vitesse réduite à 30 km/h, sans feux, où les piétons sont partout et toujours prioritaires quand ils traversent, même si des couloirs de passage sont indiqués sur la chaussée.

Qu'est-ce qui changera en haut du boulevard de la Courtille ?

Aujourd'hui, quand vous remon-
tez de la place Morard, les bus
passent en arrivant place de la
Porte Saint-Michel sur une voie
tracée entre l'entrée du par-
king QPark Cœur de ville et l'en-
trée de la rue Jehan-Pocquet.
Cette voie sera supprimée pour
laisser la place à la prolonga-
tion des trottoirs larges piétons/
cyclistes comme sur le boulevard
Chasles. En descendant, piétons
et cyclistes bénéficieront de ce
même aménagement large et
continu jusqu'à la place Morard.
Un seul endroit devra être amé-
nagé spécifiquement pour le
permettre : en arrivant au niveau
du château d'If, un trottoir de
trois mètres de large pour pié-
tons et cyclistes sera réalisé en
encorbellement au-dessus de la
rue Mendès-France. Les piétons
deviendront prioritaires pour tra-
verser le boulevard de la Courtille
là où ils le souhaiteront, même si
des passages seront indiqués au
sol sur le modèle du boulevard
Chasles. On en comprendra aisé-
ment le pourquoi si l'on veut bien
noter que de nombreux enfants
sont conduits à le traverser quand
ils sortent de l'école Guéry et du
collège Sainte-Marie situés aux
abords de la place Roger-Joly.

Et nous arrivons place Morard...

Celle-ci sera complètement
réaménagée, il s'agit d'un espace
de 1,7 hectare ! Ses feux tricolores



La place de la Porte Saint-Michel prolongera la ville apaisée,
dans la configuration ville 30, sans feux, avec des continuités cyclables
et piétonnes.

seront supprimés pour assu-
rer une meilleure fluidité au tra-
fic automobile. La continuité
piétonne et cycliste sera assurée
vers la gauche sur le boulevard
Clémenceau. Les berges du Grand
Bouillon seront réaménagées et
mises en valeur. Le parking de la
porte Morard sera transféré de
l'autre côté du boulevard sur une
partie des anciens terrains d'EDF.
Les usagers y gagneront d'ailleurs
une dizaine de places de station-
nement supplémentaires.

Objectif 2025

Revenons maintenant place Jeanne d'Arc dans la direction de Lucé...

La rue du Grand-Faubourg
deviendra à sens unique sortant
vers Lucé, jusqu'à la place Jeanne
d'Arc. Les travaux commenceront
véritablement par la rue du Parc
qui sera totalement réaména-
gée : enfouissement des réseaux,

trottoir « épais » côté Lucé, avec
un vrai trottoir côté Chartres, des
plantations d'arbres et le main-
tien du stationnement dans cette
rue qui deviendra à double sens.
Puis, nous enchaînerons par la rue
Patton où le BHNS circulera sur voie
dédiée dans le sens entrant. La rue
deviendra à sens unique sortant
vers Lucé. Une piste cyclable sera
bien sûr intégrée, de type « Gold »
sur un trottoir « épais ». Enfin, la
place Jeanne d'Arc sera réamé-
nagée sans toucher au square
déjà existant. Elle sera sans feux, le
BHNS y sera prioritaire. Les arbres
qui seront enlevés au cours des
travaux, seront remplacés par
d'autres, plus nombreux, et aux
essences plus adaptées.

Quel sera votre plus grand défi ?

Tenir les délais, pour que les usa-
gers et les riverains soient gênés
le moins longtemps possible. La
première ligne BHNS doit être opé-
rationnelle pour la rentrée de sep-
tembre 2025.